

Catalogue Formations

Encadrants

Techniciens Bénévoles

Animateur / Entraîneur

2020 - 2021



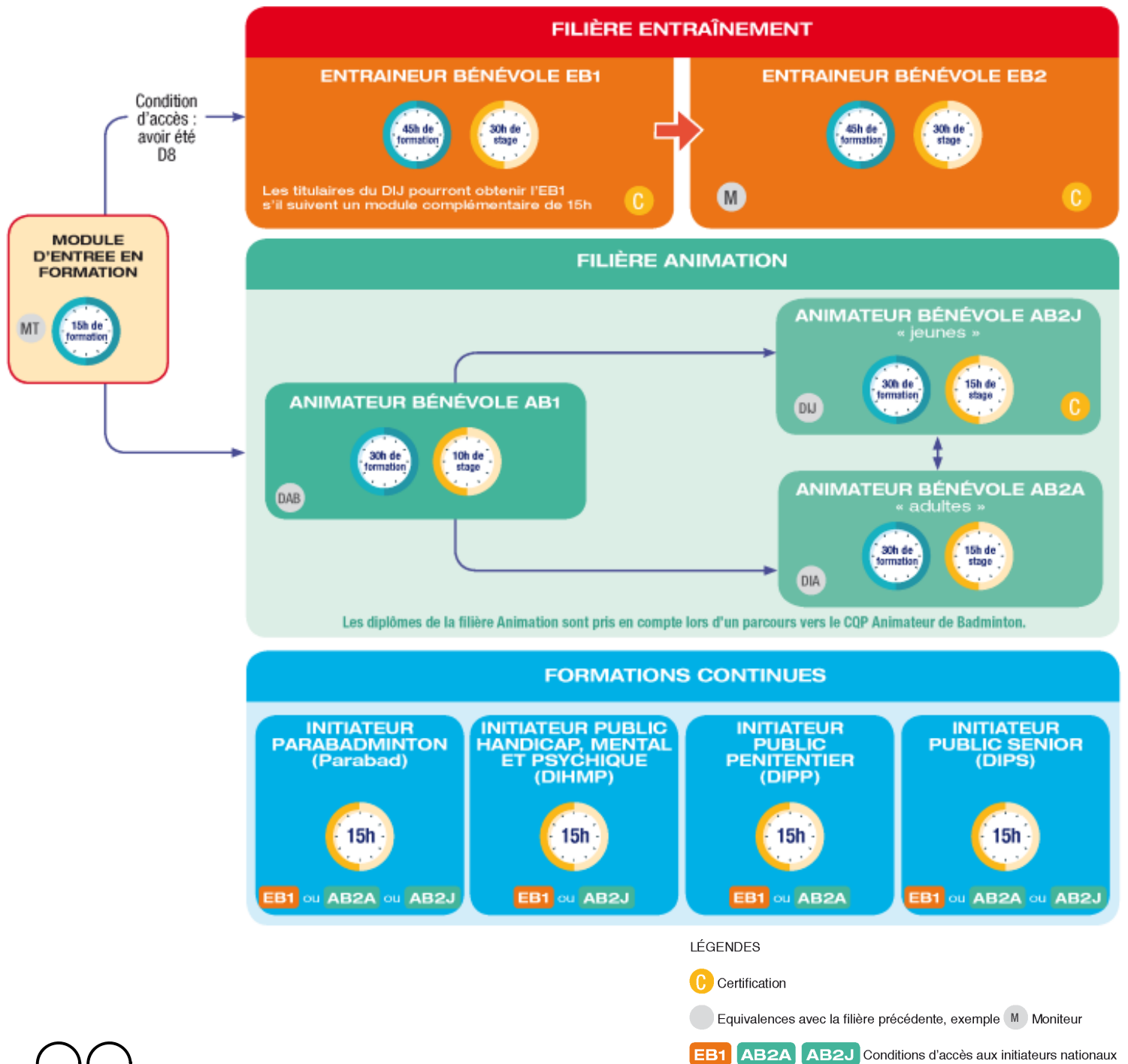
Formations

Techniciens Bénévoles

.....

1	MODEF	2
2	FILIÈRE ANIMATION	3
	○ Animateur Bénévole 1	5
	○ Animateur Bénévole 2 Jeunes	6
	○ Animateur Bénévole 2 Adultes	7
	○ CQP	8
3	FILIÈRE ENTRAÎNEMENT	9
	○ Entraîneur Bénévole 1	11
	○ Entraîneur Bénévole 2	12
4	CONTACT	13
5	ANNEXES	14
	○ Ancienne filière de formation - Equivalences	14
	○ DEJEPS	15

Filière Encadrement



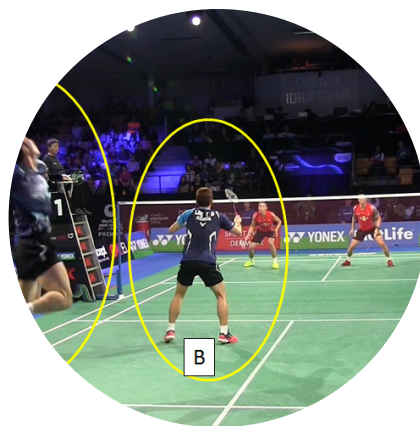
Aujourd'hui, l'encadrement des séances de badminton est confié à des bénévoles et/ou à des professionnels. Ils sont répartis en 2 catégories : les **animateurs** et les **entraîneurs**.

La **filière animation** s'adresse aux personnes, de plus de 16 ans et licenciées, souhaitant encadrer un groupe de badistes sans objectif de performance en compétition.

La **filière entraînement** s'adresse aux personnes, de plus de 16 ans et licenciées, souhaitant encadrer des jeunes ou des adultes dans le but d'obtenir une performance sportive en compétition.

CONTENU

- Créer un langage lexical commun afin de préparer le suivi des formations de chacun des deux filières (Animation ou Entraînement) dans les meilleures conditions.
- Définir les caractéristiques du badminton
- Connaître le vocabulaire tactico-technique
- Connaître les fondamentaux tactico-techniques

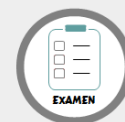


MODEF

FORMATION



MODALITÉS D'EXAMEN



- Validation par le responsable de la formation

Public Visé



Public Cible

- Licence FFBad
- Âge minimum : 16 ans révolus

Nombre de places

- 8 places disponibles par formation
16 places possibles si formateur disponible

Volume de formation

- 2 jours - 15H

Coût de la formation

- MODEF (seul) : 150€
- MODEF + AB1 : 320€
- MODEF + EB1 : 420€

- (restauration du midi comprise)

L'inscription doit être effectuée en ligne

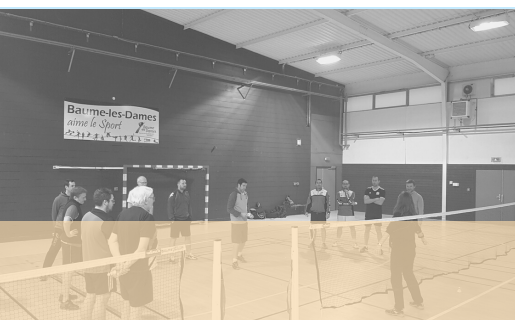
LE LIEN :



DATES ET LIEUX

- CD21* : à déterminer
- CD25* : à déterminer
- CD39* : à déterminer
- CD58* : à déterminer
- CD71* : à déterminer
- CD89* : à déterminer
- CD70/90* : à déterminer

* Formations mises en place si le nombre de stagiaires inscrits est suffisant





Rôles

- Accueille les licenciés jusqu'aux premiers niveaux de compétition
- Initie les nouveaux joueurs à la pratique du badminton
- Améliore la qualité d'accueil et de service proposé par le club
- Est garant de la sécurité des pratiquants
- Développe la pratique vers de nouveaux publics

Qualités requises

- Dynamique
- Pédagogue
- Sens du relationnel
- Capacité d'adaptation (âges, niveaux...)

Équipement nécessaire

- La tenue



Tenue de sport



Chaussures de badminton

- Le matériel



Raquette



Chronomètre



Cahier



Dispositif Jeune



○ Quelles formations ?

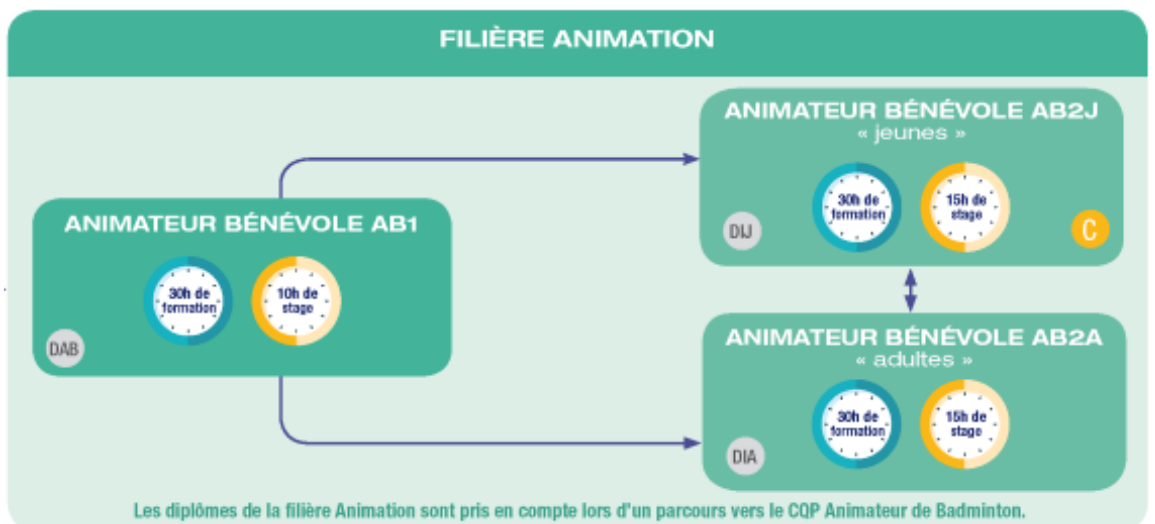
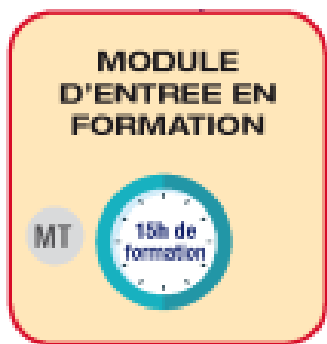
○ **Pré-requis** : Avoir suivi le Module d'Entrée en Formation (MODEF) qui est la première étape de la filière de formation.

○ **Animateur bénévole**

- Animateur Bénévole 1
- Animateur Bénévole 2 Jeunes (AB2J)
- Animateur Bénévole 2 Adultes (AB2A)

○ **Animateur professionnel**

- Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)



CONTENU

- Découvrir les bases pédagogiques pour l'encadrement du Badminton
- Découvrir et affiner les connaissances liées au public pour l'animation
- Elargir les connaissances tactico-techniques de l'activité

Public Cible

- Attestation suivi du MODEF
- Licence FFBad
- Âge minimum : 16 ans révolus

Nombre de places

- 8 places disponibles

Volume de formation

- 2 week-ends
- 30h en centre + 10h de mise en œuvre en club auprès d'un public non compétiteur jeune et/ou adulte

Coût de la formation

- AB1 (seul) : 220€
- MODEF + AB1 : 320€
- (restauration du midi comprise)

L'inscription doit être effectuée en ligne

LE LIEN :



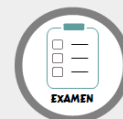
ANIMATEUR BÉNÉVOLE I

(Ex DAB1)

FORMATION



MODALITÉS D'EXAMEN



- Validation par le responsable de la formation

Publics Visés



Nouveaux joueurs
Joueurs débutants

DATES ET LIEUX

CD21* : à déterminer

CD25* : à déterminer

CD39* : à déterminer

CD58* : à déterminer

CD71* : à déterminer

CD89* : à déterminer

CD70/90* : à déterminer

* Formations mises en place si le nombre de stagiaires inscrits est suffisant



CONTENU

- Appréhender les caractéristiques du public jeune
- Aspect tactico-technique et mise en place de séances
- Démarche de projet

Public Cible

- Titulaire de l'AB 1
- Être à jour du MODEF
- Licence FFBad
- Âge minimum : 16 ans révolus

Nombre de places

- 8 places disponibles

Volume de formation

- 2 week-ends
- 30h en centre + 15h de mise en œuvre en club auprès d'un public jeune débutant

Coût de la formation

- 275€ (restauration du midi comprise, visite club)

L'inscription doit être effectuée en ligne

LE LIEN :



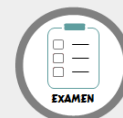
ANIMATEUR BÉNÉVOLE 2 JEUNES

(Ex D'II)

FORMATION



MODALITÉS D'EXAMEN



- Mise en œuvre d'une séquence issue du DJ pendant 20 min minimum
- 6 joueurs au moins sur 2 terrains minimum

Public Visé



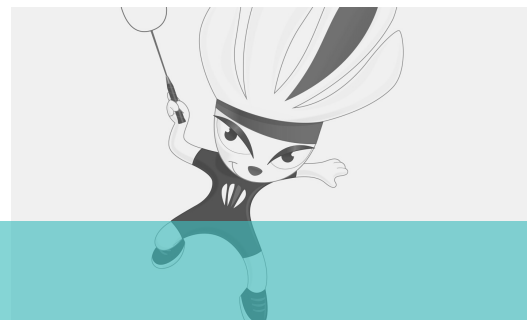
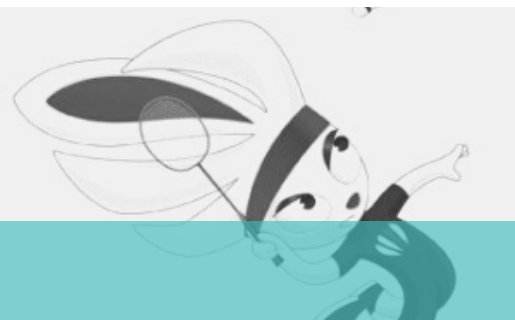
Jeunes débutants (jusqu'à début de compétition)

DATES ET LIEU(X)

Dates : à déterminer

Lieux* : CD25, CD71

*Formations prévues sur la saison 2019-2020



CONTENU

- Appréhender les caractéristiques du public adulte non compétiteur
- Aspect tactico-technique et mise en place de séances
- Démarche de projet

Public Cible

- Titulaire de l'AB 1
- Être à jour du MODEF
- Licence FFBad
- Âge minimum : 16 ans révolus

Nombre de places

- 8 places disponibles

Volume de formation

- 2 week-ends
- 30h en centre + 15h de mise en œuvre en club auprès d'un public adulte non compétiteur

Coût de la formation

- 275€ (restauration du midi comprise, visite club)

ANIMATEUR BÉNÉVOLE 2 ADULTES

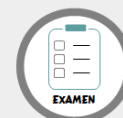
(Ex D'IA)

FORMATION

30^H de formation

15^H de stage pratique

MODALITÉS D'EXAMEN



- Validation par le responsable de la formation

Public Visé

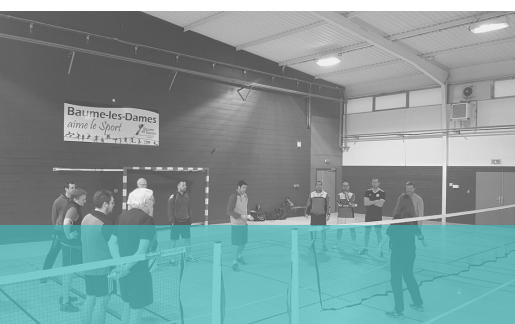


Adultes débutants (jusqu'à début de compétition)

DATES ET LIEUX

Pas de dates prévues sur la saison 2020-2021

Possibilité de mise en place s'il y a des besoins répertoriés en nombre suffisant.



COMMENT FINANCER UN CQP ?

Le CQP animateur de Badminton est une qualification professionnelle reconnue. A ce titre les salariés peuvent envisager un **financement via une période de professionnalisation, le plan de formation de leur employeur, leur DIF** (puis leur Compte Personnel de Formation à partir de janvier 2015) ou un congé individuel de formation CIF.

Les demandeurs d'emploi devront d'adresser au Pôle Emploi ou à leur mission locale. Le financement d'actions de formation professionnelle demeurant complexe, **FormaBad peut vous accompagner** dans vos démarches.

EN SAVOIR PLUS SUR LE CQP

La fiche RNCP

<http://www.mcp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=16686>

Le site internet de la FFBaD

www.ffbad.org

Pour toutes vos questions sur la formation en général

Contactez Formabad, le secteur formation de la FFBaD :

- **Pauline PEN**
- 01 49 21 09 44
- formation@ffbad.org



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BADMINTON

9-11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex - T 01 49 45 07 07
www.ffbad.org



Le Certificat de Qualification Professionnelle «Animateur de Badminton»

CQP ANIMATEUR DE BADMINTON

Enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles jusqu'en avril 2016 la FFBaD s'est vue confier, par délégation, sa mise en œuvre.

QU'EST-CE QUE LE CQP « ANIMATEUR DE BADMINTON » ?

C'est une qualification professionnelle de la branche Sport. Le CQP est le premier niveau de qualification professionnelle pour l'encadrement de badistes.

Il permet d'être rémunéré pour « **L'encadrement en autonomie de séances collectives de Badminton, de l'initiation au premier niveau de compétition** » (Extrait de l'avenant 60 de la CCNS¹ du 5 mai 2011).

Le titulaire du CQP Animateur de Badminton est placé sous la responsabilité de son employeur et exerce son activité en toute autonomie. Le CQP est classé au groupe 3 de la CCNS. Il se destine à des interventions pour un volume annuel de 360 heures. Au-delà l'employeur se doit de proposer un accès à une formation au DEJEPS².

COMMENT OBTENIR LE CQP « ANIMATEUR DE BADMINTON » ?

Par la voie de la formation

Une formation « classique » au CQP comporte 140 heures en centre et 60 heures en club. Pour entrer en formation il faut satisfaire aux Exigences préalables à l'entrée en formation³ qui sont, avoir :

- 18 ans
- le PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1)
- un niveau de pratique minimum de D4
- une bonne connaissance du Badminton.

La possession du Module Technique, délivré par la FFBaD, dispense des deux dernières exigences.

FormaBad propose une formule spécifique aux titulaires du diplôme fédéral de moniteur bénévole qui sera réduite à 35 heures en centre et 15 heures en club.

Par la voie de la VAE (Validation des Acquis de l'expérience)

Si vous possédez une expérience d'au moins **36 mois et 600 heures** dans les activités du CQP « Animateur de Badminton ». Pour cela, il vous faut **télécharger le dossier VAE sur le site internet de la FFBaD** et suivre une procédure spécifique basée sur l'exploration de votre expérience. Il est possible d'obtenir tout ou partie du CQP.

POURQUOI OBTENIR LE CQP « ANIMATEUR DE BADMINTON » ?

Vous souhaitez **vous professionnaliser** sans pour autant en faire votre métier à temps plein.

Vous souhaitez vous constituer une **première expérience dans l'encadrement de badistes** et aller ensuite vers le DEJEPS.

LES GRANDS DOMAINES DE COMPÉTENCE VISÉS

- L'accueil des publics enfants et adultes avant et après la séance.
- L'encadrement de séances d'animation.
- L'intégration de l'activité dans le fonctionnement du club.

EXEMPLE D'UN PARCOURS DE FORMATION



Déroulement de la formation : en alternant des séquences de formation en centre et des séquences d'intervention en club

Formation en centre
140h pour une formation complète

Formation en club
60h pour une formation complète

Certifications
Dossier
+ Entretien
+ Séance
+ entretien

OF OF OF OF
CLUB

1- CCNS : convention collective nationale du sport
2- DEJEPS : Diplôme d'état de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
3- EPEF : Exigences préalables à l'entrée en formation
4- OF : organisme de formation





Rôles

- Accueille tous les licenciés quelque soit leurs objectifs de pratique
- Accompagne les joueurs dans leur progression et dans la recherche de la performance
- Participe activement à la vie du club et a souvent un rôle d'agent de développement
- Veille à la sécurité des pratiquants

Qualités requises

- Dynamique
- Pédagogue
- Sens du relationnel
- Sens des responsabilités
- Polyvalent et organisé

Equipement nécessaire

- La tenue



Tenue de sport



Chaussures de badminton

- Le matériel



Raquette



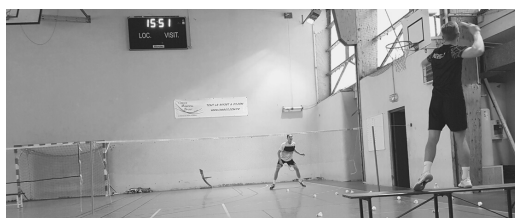
Chronomètre



Cahier



Dispositif Jeune



○ Quelles formations ?

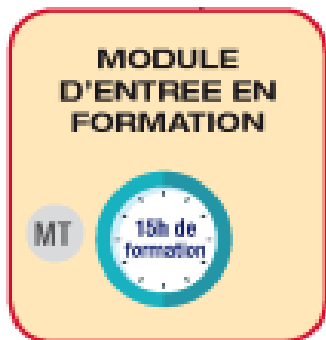
○ **Pré-requis** : Avoir suivi le Module d'Entrée en Formation (MODEF) qui est la première étape de la filière de formation. Classement D8 minimum.

○ Entraîneur bénévole

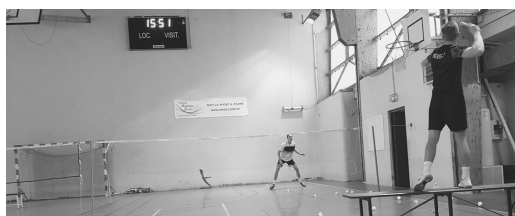
- Entraîneur Bénévole 1 (EB1)
- Entraîneur Bénévole 2 (EB2)

○ Entraîneur professionnel

- DEJEPS spécialité badminton



Classement
D8 minimum



CONTENU

- Bases pédagogiques pour l'encadrement du badminton
- Découvrir et affiner les connaissances liées au public pour l'entraînement
- Elargir les connaissances tactico-technique de l'activité

Public Cible

- Attestation suivi du MODEF
- Classement D9 minimum
- Licence FFBad
- Âge minimum : 16 ans révolus

Nombre de places

- 8 places disponibles

Volume de formation

- 3 week-ends
- 45h en centre + 30h de mise en œuvre en club auprès d'un public compétiteur jeune et/ou adulte.

Coût de la formation

- EB1 (seul) : 320€
- MODEF + EB1 : 420€
- (restauration du midi comprise, visite club)

L'inscription doit être effectuée en ligne

LE LIEN :



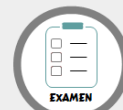
ENTRAÎNEUR BÉNÉVOLE I

(Les titulaires du DJI pourront obtenir l'EB1 s'ils suivent un module complémentaire de 15h)

FORMATION



MODALITÉS D'EXAMEN



- Construction et mise en œuvre d'une séquence d'entraînement de 20 à 30 min à partir du thème donné par les évaluateurs du stage.
- Au moins 6 joueurs sur 2 terrains minimum

Public Visé

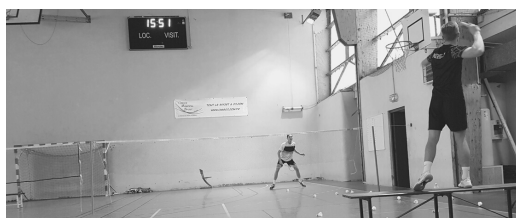


Adultes et Jeunes compétiteurs

DATES ET LIEUX

Dates : à déterminer

Lieu : Besançon



CONTENU

- Connaissance et prise en compte des publics
- Aspects tactico-techniques et mises en place de séances (cycle d'entraînement, séance individuelle, coaching)
- Démarche de projet

Public Cible

- Titulaire de l'EB1
- Licence FFBad
- Âge minimum : 16 ans révolus

Nombre de places

- 8 places disponibles

Volume de formation

- 3 week-ends
- 45h en centre + 30h de mise en œuvre en club auprès d'un public compétiteur jeune et/ou adulte

Coût de la formation

- 325€ (restauration du midi comprise, visite club)

ENTRAÎNEUR BÉNÉVOLE 2

(Ex Moniteur)

FORMATION



MODALITÉS D'EXAMEN



- Séance d'entraînement collective (60 min max) + partie individuelle (20 à 30 min) sur la base d'un document présentant le cycle en cours suivies d'entretien de maximum 30 min.
- Au minimum 8 joueurs.

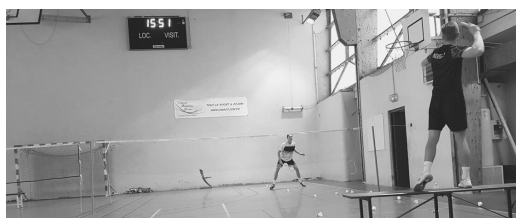
Public Visé



Adultes et Jeunes compétiteurs confirmés (individualisation)

DATES ET LIEUX

Non mis en place cette saison



Contacts

Ronan FURIC

Coordonnateur ETR LBFCBad
Responsable formations LBFCBad



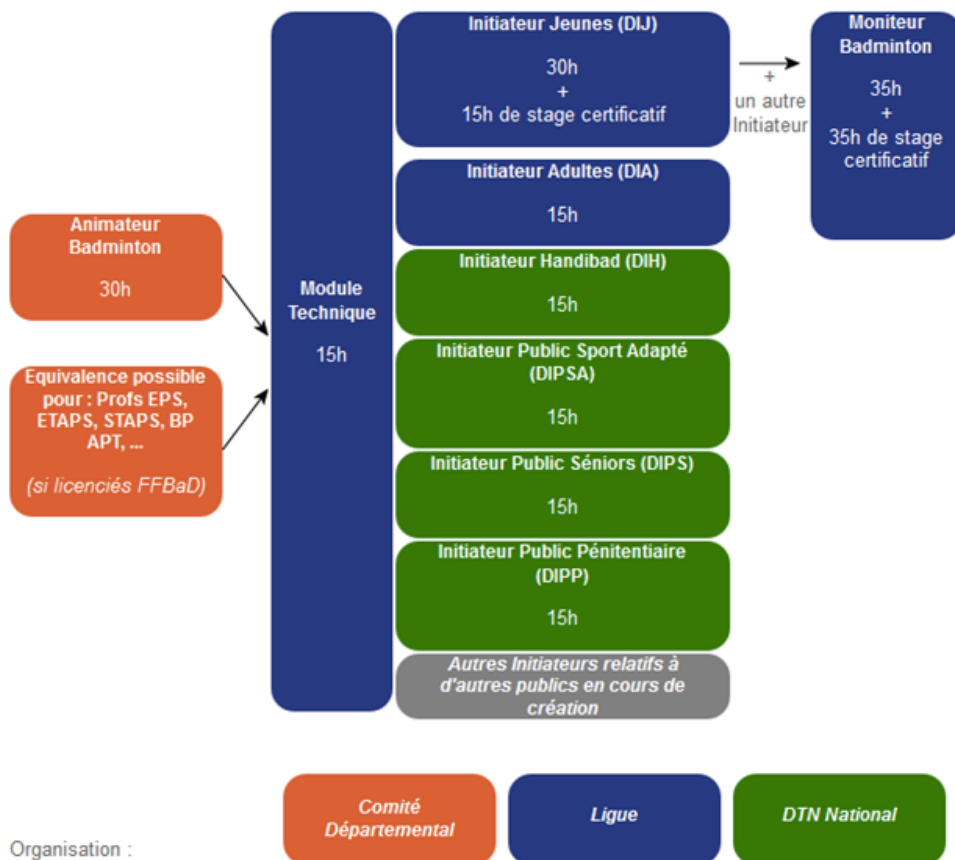
etr-lbfcbad@lbfcbad.fr



06.38.63.77.69

Architecture de la Formation Fédérale

Filière bénévole (diplômes ne donnant pas droit à rémunération)



Situation des encadrants par rapport aux anciens diplômes :

Vous n'avez pas de diplôme fédéral :

Vous démarrez votre formation par un **MODEF** (Module d'Entrée en Formation)

Ensuite, vous pouvez poursuivre :

- Sur la filière **Entraînement** : EB1 et EB2
- Sur la filière **Animation** : AB1, AB2J et AB2A



Vous êtes titulaire d'un **DAB (Diplôme Animateur Badminton)**

Vous avez l'équivalence de l'**AB1**. Vous devez passer par le **MODEF**, avant de poursuivre :

- Sur la filière **Entraînement** : EB1 et EB2
- Sur la filière **Animation** : AB2J et AB2A



Vous êtes titulaire d'un **MT (Module Technique)**

Vous avez donc l'équivalence du **MODEF** et de l'**AB1**, vous pouvez poursuivre :

- Sur la filière **Entraînement** : EB1 et EB2
- Sur la filière **Animation** : AB2J et AB2A



Vous êtes titulaire du **DIJ (Diplôme Initiateur Jeune)**

Vous avez l'équivalence de l'**AB2J** et une partie de l'**EB1**. Vous pouvez poursuivre sur :

- Sur la filière **Entraînement** : Module Complémentaire spécifique pour valider l'**EB1** ou participation à un module de l'**EB1** pour validation, et **EB2**
- Sur la filière **Animation** : **AB2A**



Les équivalences avec les diplômes de l'ancienne filière

COMMENT FINANCER LA FORMATION AU DEJEPS PROPOSÉE PAR FORMABAD ?

Le DEJEPS perfectionnement sportif mention badminton est une qualification professionnelle reconnue. A ce titre les salariés peuvent notamment envisager un financement via un contrat ou une période de professionnalisation en contactant leur OPCA. D'autres dispositifs peuvent être mobilisés selon les politiques nationales et territoriales du moment et le profil de chaque stagiaire. Dont l'apprentissage. Les demandeurs d'emploi devront s'adresser au Pôle Emploi ou à leur mission locale. Le financement d'actions de formation professionnelle demeurant complexe il est fortement conseillé de débiter les démarches très en amont du dépôt du dossier d'inscription.

EN SAVOIR PLUS SUR LE DEJEPS

La fiche RNCP
<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=4863>

L'arrêté de la mention badminton du DEJEPS
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019153451&fastPos=4&fastReqId=1489973821&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

L'offre de formation au DEJEPS sur le site internet de la FFBAD
<http://www.ffbad.org/espaces-dedies/entraineurs/formations-professionnelles/calendrier-des- formations/>

Pour toutes vos questions ou démarches sur la formation

Contactez Formabad, le secteur formation de la FFBAD :

- Pauline PEN
- 01 49 21 09 44
- formation@ffbad.org



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BADMINTON
 9-11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex - T 01 49 45 07 07
www.ffbad.org

DEJEPS*
 Spécialité perfectionnement sportif, mention Badminton

*Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

QU'EST-CE QUE LE DEJEPS PERFECTIONNEMENT SPORTIF MENTION BADMINTON ?

C'est un diplôme professionnel de niveau III du ministère chargé de la jeunesse et des sports, inscrit au RNCP, qui a remplacé depuis 2011 le BEES 1 option badminton. C'est la principale qualification professionnelle pour être salarié dans le badminton.

Exemples de métiers visés : entraîneur de club, agent de développement, coordonnateur de projet, coordonnateur sportif de club, etc.

Le diplôme comprend 4 Unités Capitalisables (UC) :

- UC : 1 Etre Capable de concevoir un projet d'action.
- UC : 2 EC de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action.
- UC : 3 EC de conduire une démarche de perfectionnement en badminton.
- UC : 4 EC d'encadrer le badminton en sécurité.

COMMENT OBTENIR LE DEJEPS PERFECTIONNEMENT SPORTIF MENTION BADMINTON ?

Par la voie de la VAE (Validation des Acquis de l'expérience)

Vous possédez une expérience d'au moins 36 mois et 2 400 heures dans des activités du DEJEPS. Consultez le site internet de la FFBAD, rubrique VAE puis suivez une procédure spécifique basée sur l'exploration de votre expérience. Il est possible d'obtenir tout ou partie du diplôme.

ATTENTION : un parcours VAE n'a rien à voir avec un parcours de formation traditionnel.

Par la voie de la formation

Une formation au DEJEPS comprend entre 450 et 720 heures avec l'organisme de formation et entre 500 et 750 heures de mise en situation professionnelle d'activités de niveau DEJEPS. Les temps de formation sont mis en œuvre soit par semaines bloquées soit par jours bloqués chaque semaine (selon l'OF). Pour entrer en formation il faut satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF) qui sont :

- être capable de justifier d'une pratique compétitive par une attestation de classement délivrée par le DTN de la FFBAD,
- être capable de justifier, par une ou plusieurs attestation(s) des structures concernées, d'une expérience d'encadrement collectif et/ou individuel de pratiquant(s) dans tout type de structure pendant deux saisons sportives au minimum.

Le titulaire de l'un des diplômes suivants est dispensé de la vérification des EPEF : CQP animateur de badminton, moniteur de badminton, DEB et initiateur jeunes délivrés par la FFBAD. Est également dispensé de cette vérification le sportif de haut niveau en badminton inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport.

Certains OF proposent un accès par la voie de l'apprentissage.

POURQUOI OBTENIR LE DEJEPS PERFECTIONNEMENT SPORTIF MENTION BADMINTON ?

- Vous souhaitez acquérir et développer vos compétences dans l'encadrement du badminton, la formation et le développement de structure.
- Vous souhaitez vous professionnaliser dans le badminton.

LES GRANDS DOMAINES DE COMPÉTENCE VISÉS

- Il encadre des publics spécifiques dans tout type de pratique du badminton.
- Il encadre des activités de perfectionnement (enseignement et entraînement) et de formation.
- Il participe à la construction du projet et à la direction de la structure et coordonne une équipe de bénévoles et/ou de professionnels.

EXEMPLE DE PARCOURS DE FORMATION

